

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue
Annexe 51-102A3

Item 1 Dénomination et adresse de la Société

Air Canada (la « **Société** »)
Air Canada Centre
7373 Côte Vertu Boulevard West
Saint Laurent, Québec H4S 1Z3

Item 2 Date du changement important

Le 10 janvier 2019.

Item 3 Communiqué de presse

Un communiqué de presse annonçant le changement important a été émis le 10 janvier 2019 par l'entremise de GlobeNewswire.

Item 4 Résumé du changement important

Le 10 janvier 2019, Air Canada a annoncé avoir conclu avec Aimia Inc. la transaction d'acquisition de toutes les actions d'Aimia Canada Inc. (« **Aimia Canada** »), propriétaire et exploitant du programme de fidélisation Aéroplan.

Item 5 Description circonstanciée du changement important

5.1 Description circonstanciée du changement important

Le 10 janvier 2019, Air Canada, avec le support financier de la Banque Toronto-Dominion (« **TD** »), la Banque Canadienne Impériale de Commerce (« **CIBC** ») et Visa Canada (« **Visa** »), a annoncé avoir conclu avec Aimia Inc. la transaction d'acquisition de toutes les actions d'Aimia Canada, propriétaire et exploitant du programme de fidélisation Aéroplan. Le prix d'achat global se ventile comme suit: 450 millions de dollars en espèces, plus 47 millions de dollars pour rajustements avant signature. Ces rajustements avant signature tiennent compte de la prise en charge d'un passif net inférieur aux projections. Le prix d'achat est assujetti à certains rajustements après signature et l'acquisition comprend aussi la prise en charge du passif en milles Aéroplan. Les banques TD et CIBC ont versé à Air Canada un montant total de 822 millions de dollars. Visa a également effectué un versement à Air Canada et American Express Canada fera de même si l'entente est signée. En outre, les banques TD et CIBC ont remis 400 millions de dollars à Aimia Canada, maintenant filiale d'Air Canada, en versements anticipés s'appliquant aux paiements mensuels des milles Aéroplan.

5.2 Information sur les opérations de restructuration

Sans objet.

Item 6 Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

Sans objet.

Item 7 Information omise

Sans objet.

Item 8 Membre de la haute direction

Michael Rousseau,
Chef de la direction adjoint et chef des Affaires financières
(514) 422-4856

Item 9 Date de la déclaration

Le 17 janvier 2019.